



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt septembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	33	Suffrages exprimés :	46
Absents :	22	- dont POUR :	46
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	8	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	Mme NALLET Christine
Mme ANGELETTI Frédérique	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	M. NOUVEAU Michel
M. BATOUX Philippe	Mme JEAN Amélie	Mme PAIGNON Laurence
M. BOREL Félix	M. KITAEFF Richard	M. PETTAVINO Jean-Pierre
M. CARLIER Roland	M. LE FAOU Michel	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	M. LIBERATO Fabrice	M. RIVET Jean-Philippe
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme LION Christine	M. ROUSSET André
Mme CRESP Delphine	M. MASSIP Frédéric	M. SEBBAH Didier
M. DECHER Martine	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. SINTES Patrick
M. DERRIVE Eric	M. MOUNIER Christian	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme DAUPHIN Mathilde	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice
Mme GIRARD Nicole	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
M. JUSTINESY Gérard	ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
Mme PIERI Julia	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. SILVESTRE Claude	ayant donné pouvoir à M. SINTES Patrick
M. VOURET Eric	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine

Absents excusés :

M. JUNIK Pascal
Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme MILESI Véronique
Mme STELLA Aurore

Absents non-excusés :

Mme PALACIO Céline
Mme PONTET Annie
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance

	République française Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt	2024/....
	Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 26 septembre 2024	

N° 2024-147	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Signature d’une convention avec l’INRAP pour la réalisation d’un diagnostic d’archéologie préventive pour le projet d’aménagement de la Zone du Camp
-------------	--

- *Vu le Code général des collectivités territoriales ;*
- *Vu le Code du patrimoine ;*
- *Vu l’arrêté du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur du 26 juin 2024 prescrivant un diagnostic d’archéologie préventive et qui précise, en particulier, la qualification du responsable scientifique de l’opération, notifié à l’aménageur et aux opérateurs potentiels dont l’Inrap le 1^{er} juillet 2024 ;*
- *Vu l’arrêté du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur du 26 juin 2024 attribuant le diagnostic d’archéologie préventive à l’Inrap en qualité d’opérateur compétent, notifié à l’Inrap et à l’aménageur le 1^{er} juillet 2024 ;*
- *Vu l’avis du Bureau communautaire en date du 12 septembre 2024.*

Positionnée comme une destination économique à haute valeur ajoutée inscrite au Schéma Régional de Développement Economique d’Innovation et d’Internationalisation, le territoire de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération porte de forts enjeux stratégiques pour le développement économique du Vaucluse.

LMV Agglomération a porté une étude de stratégie de développement économique sur son territoire de laquelle ressort un besoin en foncier à vocation économique, pour permettre l’implantation ou la pérennisation d’activités.

Aussi, au regard du positionnement stratégique de la zone du Camp dans la continuité des autres zones d’activités existantes et de sa complémentarité avec la zone des Hauts Banquets dans l’offre de foncier apportée aux entreprises (commerce, artisanat et tertiaire), une procédure de modification du Plan Local d’Urbanisme par la commune de Cavaillon a été engagée, afin de faire évoluer l’Orientation d’Aménagement et de Programmation (OAP) du Camp et d’en optimiser l’aménagement.

Dans le cadre du projet d’aménagement de la zone du Camp à Cavaillon, Luberon Monts de Vaucluse Agglomération a sollicité la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) afin de mettre en œuvre une campagne de diagnostic archéologique préalable sur l’ensemble de l’emprise de la zone concernée de manière anticipée.

La réalisation de ce diagnostic nécessite la signature d’une convention avec l’Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** la convention avec l’Institut national de recherches archéologiques préventives relative à la réalisation du diagnostic d’archéologie préventive ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document et acte se rapportant à l’exécution de la présente délibération.

Cavaillon, le 30 septembre 2024

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Elisabeth AMOROS

Gérard DAUDET



